JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 33 (1892), p. 161-177
<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1892__33__161_0>

© Société de statistique de Paris, 1892, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 5. — MAI 1892

FACULTÉ DE DROIT
SALLE DE TRAVAIL
ÉTUDES ÉCONOMIQUES & STATISTIQUES

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 AVRIL 1892.

SOMMAIRE. — Adoption du procès-verbal de la dernière séance. — Ouverture du scrutin pour l'élection d'un nouveau secrétaire général. — Présentation et élection de sept nouveaux membres de la Société. — Lecture, par M. le Président, d'une circulaire du Ministre de l'instruction publique, relative au prochain congrès des Sociétés savantes (désignation des délégués) et d'une lettre de M. le Ministre de l'agriculture annonçant qu'il a accordé à la Société une subvention de 1,200 fr. — Présentation, par le Président et le Secrétaire, des documents et ouvrages offerts à la Société et du portrait de M. de Laveleye offert a la Société par M. Jules Sabatier. — Dépouillement du scrutin et proclamation, par M. le Président, de l'élection de M. Yvernès en qualité de secrétaire général de la Société. — Allocution du Président et du nouveau Secrétaire général. — Communication de M. le docteur Jacques Bertillon « sur la Mortalité par profession à Paris ». — Observations présentées par M. Keller sur cette communication et réponse de M. Bertillon.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Th. DUCROCQ.

A l'occasion du procès-verbal de la dernière séance, M. des ESSARS observe qu'il rend le plus grand hommage à la statistique italienne, mais qu'il a voulu dire que les statistiques des métaux précieux publiées par le Ministère du commerce d'Italie sont puisées à deux sources distinctes et que les chiffres en sont complètement discordants; par conséquent, on ne peut ajouter foi ni aux uns ni aux autres.

M. le prince de CASSANO remercie M. des Essars.

Le procès-verbal de la séance du 16 mars est adopté avec l'observation ci-dessus.

M. LOUA remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en le nommant, à la dernière séance, à l'unanimité, secrétaire général honoraire de la Société de statistique, avec le droit d'assistance et de vote au Conseil de la Société comme les anciens présidents.

M. le Président fait observer que le numéro d'avril 1892, qui contient le procès-verbal de la dernière séance, est le premier dans lequel la Commission de publication ait fait usage de la faculté qui lui a été donnée par le Conseil d'augmenter le nombre de feuilles dont se compose chaque numéro du *Journal* de la Société.

M. le Président rappelle qu'à l'ordre du jour de la séance figure l'élection du nouveau secrétaire général de la Société. Il déclare le scrutin ouvert et remet dans l'urne quatre plis adressés par autant de membres de la Société non domiciliés à Paris; il invite les membres présents à prendre part au vote dans le cours de la séance et annonce que, conformément au règlement, le scrutin restera ouvert jusqu'à dix heures. Il sera alors dépouillé et le résultat sera proclamé.

M. le Président rend, au nom de la Société, un légitime tribut de regrets à la mémoire de M. le baron de Janzé, ancien député des Côtes-du-Nord et membre de la Société de statistique depuis 1884.

Sont élus **membres titulaires** :

Sur la présentation de MM. Ducrocq, Léon Donnat et Coste :

M. Fernand FAURE, professeur de statistique à la Faculté de droit de Paris;

Sur la présentation de MM. Ducrocq et de Foville :

M. Francis DESJARDINS, commis principal au Ministère des finances (bureau de statistique et de législation comparée);

Sur la présentation de MM. Burrell, Carnaby, Lazarus et Alfred Neymarck :

M. Émile MERCET, administrateur du Comptoir national d'escompte de Paris, membre de la Société d'économie politique;

Sur la présentation de MM. Émile Yvernès, Alfred Neymarck et Adolphe Coste :

M. WORMS, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Rennes, membre de la Société d'économie politique;

Sur la présentation de MM. Adolphe Coste et Alfred Neymarck :

MM. REVOIL, chef du cabinet de M. le Ministre de l'agriculture;

Jacques VAVASSEUR, docteur en droit, membre de la Société d'économie politique;

Léon SALEFRANQUE, sous-inspecteur de l'Enregistrement.

M. le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux confrères, les invite à user immédiatement de leurs prérogatives en participant à l'élection du secrétaire général et demande la permission d'adresser ses félicitations particulières à son nouveau collègue de la Faculté de droit de Paris, titulaire de la première chaire de statistique de nos Facultés, dont le Président a fait connaître à la Société la création récente.

M. le Président donne ensuite connaissance à la Société : 1° d'une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique en date du 31 mars 1892, relative au congrès des Sociétés savantes des 8, 9, 10 et 11 juin 1892. La Société désigne comme délégués MM. Ducrocq, Yvernès, Coste, Neymarck, Vannacque, Loua, Léon Donnat, Turquan, le prince de Cassano, Limousin et Harbulot; 2° d'une lettre de M. le

Ministre de l'agriculture en date du 12 avril 1892 annonçant que par décision dudit jour il a accordé une subvention de 1,200 fr. à la Société de statistique.

Sur la proposition de M. le Président, qui s'empressera de les transmettre à M. le Ministre de l'agriculture, la Société lui adresse ses remerciements pour cette importante subvention qui figurera dans son budget, ses comptes, son *Journal* et ses divers actes.

M. le Président communique à la Société le portrait héliographique de notre regretté confrère, M. Émile de Laveleye, dû aux habiles procédés et à la gracieuse obligeance de notre confrère, M. J. Sabatier, et de M. Laussedat. Un retard, qui ne leur est pas imputable, a empêché de joindre ce portrait à la notice consacrée par le Président à la mémoire de M. de Laveleye, mais il fera partie du numéro du *Journal* du mois de mai.

M. le Président se fait l'interprète des sentiments de la Société en adressant les remerciements de la Société à M. Sabatier et à son associé.

M. le Président présente à la Société, au nom des auteurs ou correspondants membres de la Société qui l'en ont prié, les ouvrages et documents suivants :

1° Le *Rapport* de M. Léon Donnat, membre de la Société, au nom de la Section XVI *du jury international de l'Exposition universelle de 1889* (Économie sociale — *intervention économique des pouvoirs publics*). M. le Président signale particulièrement à l'attention de la Société les nombreux et importants chapitres, remplis de faits et de constatations statistiques, consacrés par l'auteur au socialisme municipal en France, à Paris surtout (et M. Donnat pouvait le faire avec une autorité exceptionnelle), aux États-Unis, en Angleterre et en Suisse.

2° La *Statistique générale de la navigation dans les ports ottomans du 1er mars 1890 au 28 février 1891*, présentée au conseil supérieur de santé à Constantinople par le docteur Cozzoni Effendi, inspecteur général; offert à la Société par notre nouveau et très actif confrère M. Vital Cuinet, secrétaire général de la Dette publique ottomane. — M. Cuinet nous adresse aussi un résumé de cette statistique, extrait du *Journal de la chambre de commerce de Constantinople;* la commission de publication examinera dans sa prochaine séance s'il n'y a pas lieu d'insérer cet intéressant article au Journal de la Société.

3° Une brochure de M. Roux, membre de la Société, intitulée : *Exposition internationale de l'alcool et des industries de fermentation*, ouverte au Palais des Machines, au Champ de Mars, de mai à septembre 1892.

M. le Président adresse les remerciements de la Société à MM. Léon Donnat, Vital Cuinet et Roux, et donne la parole à M. le secrétaire délégué pour la présentation des autres publications directement adressées au bureau de la Société.

M. Armand Liégeard, secrétaire, donne la nomenclature des autres documents et ouvrages adressés à la Société. Il cite notamment une brochure intitulée: *Répartition de la population dans les grandes villes industrielles de l'Europe occidentale pendant la dernière période décennale 1881-1891*, par M. Alexandre Supan; une deuxième brochure ayant pour titre: *Statistique internationale des étrangers obtenue à l'aide des divers dénombrements avec une préface*, de M. de Inama Sterneeg ; la *Statistique de la population des Pays-Bas*, par M. Verrijn Stuart ; le *Recensement de la population dans le royaume de Serbie au 31 décembre 1890* et le fascicule de janvier à février 1892 du *Bulletin de législation et de statistique douanière et commerciale* publié par le Ministère des finances d'Italie. Ce bulletin

contient, dans sa première partie, les nouveaux tarifs douaniers français et espagnols et les nouveaux traités de commerce conclus avec les divers États d'Europe. Enfin le *Journal de la Société de statistique de Londres* donne, dans son numéro du mois de mars 1892, une traduction en anglais de l'article de M. Levasseur intitulé « la Famine en Russie ».

* * *

A dix heures précises, le scrutin pour l'élection du secrétaire général est déclaré clos. Il est procédé au dépouillement. M. Yvernès est élu secrétaire général de la Société de statistique à l'unanimité de 31 suffrages exprimés.

En conséquence, M. le Président proclame M. Yvernès secrétaire général de la Société, en constatant avec plaisir que l'unanimité de la Société vient de suivre l'unanimité du Conseil dans son choix ; il déclare M. Yvernès installé dans ses fonctions. Il l'invite à prendre place à ce titre au bureau et dit que le meilleur des discours pour procéder à son installation sera l'accolade qu'il demande la permission de donner au nouveau secrétaire général au nom de la Société. « C'est, en effet, Messieurs, dit M. le président Ducrocq, sa vie tout entière que M. Yvernès nous donne désormais, puisque vous avez l'habitude de faire perpétuel par vos votes successifs votre secrétaire général. »

L'acte spontané et les paroles du président sont suivis des applaudissements unanimes de l'assistance.

M. Yvernès prononce alors les paroles suivantes :

« Messieurs, lorsque M. Loua a donné définitivement sa démission et que mes collègues du Conseil m'ont offert sa succession, j'osais à peine espérer que ma candidature rencontrerait une pareille unanimité ; j'en suis profondément touché et je ne sais en quels termes vous remercier, ainsi que le Président et le Conseil.

« Je n'ai pas oublié l'honneur que vous m'avez fait, il y a cinq ans, en m'appelant à la présidence de la Société ; mais cet honneur, je le reportais à la Statistique judiciaire, que l'Institut a couronnée deux fois et que les statisticiens de l'Europe prennent pour type de leurs publications ; je le reportais surtout au créateur, à l'organisateur de cette statistique, à M. Arondeau, dont le nom est inséparable de l'œuvre ; mais, aujourd'hui, en m'associant intimement à vos travaux, c'est un témoignage personnel d'estime et de confiance que vous me donnez et j'en suis fier.

« La tâche que j'entreprends ne sera pas sans difficultés pour moi ; on ne remplace pas facilement un homme qui, pendant vingt ans, a donné tant de preuves de son zèle, de son activité et de sa compétence ; mais enfin, guidé par le Président et le Conseil, soutenu et encouragé par vous, j'espère pouvoir remplir mes fonctions à la satisfaction de tous.

« Tout à l'heure, je regrettais de ne pas trouver les termes propres à vous exprimer ma gratitude ; j'avais tort d'en chercher. Ce n'est pas, en effet, par des mots que je dois vous prouver ma reconnaissance, c'est par des actes. Je vous promets de me consacrer corps et âme aux intérêts de la Société et vous pouvez compter sur mon entier dévouement. » (*Vifs applaudissements.*)

* * *

M. le Président donne ensuite la parole à M. le docteur Jacques Bertillon pour sa communication « sur la mortalité par profession à Paris ».

Cet important travail, qui établit une comparaison entre la mortalité par profession à Paris et la mortalité correspondante en Angleterre et en Suisse, sera inséré *in extenso* dans le Journal de notre Société.

M. Keller félicite M. Bertillon de son étude, dont l'intérêt est évident, car les pouvoirs publics ont besoin de connaître les résultats de la morbidité et de la mortalité. Il fait observer, toutefois, que le degré de probabilité de ces résultats dépend du nombre d'observations auquel ils se réfèrent et que, par suite, il serait bon de mettre en lumière les coefficients, c'est-à dire le nombre des personnes qui ont été observées. Il y aurait utilité, d'autre part, à ne donner que des chiffres portant sur des professions qui comptent un grand nombre de personnes. Pour les professions ne comptant que peu d'individus, il y aurait lieu de les grouper et de donner des résultats d'ensemble. Cette observation est suggérée à M. Keller par l'assertion de M. Bertillon, d'après laquelle la mortalité des mineurs anglais par accident serait supérieure à la mortalité par phtisie. Or, il résulte d'une statistique faite depuis quarante ans en Angleterre par les ingénieurs du pays et s'appliquant à 400,000 mineurs que la mortalité par accident n'est que de 2 1/2 pour 1,000 environ.

En ce qui concerne les potiers, M. Keller ne peut expliquer la forte mortalité indiquée par M. le docteur Bertillon que par une épidémie locale ou de fausses données statistiques. En un mot, il faut faire une distinction entre les observations portant sur un grand nombre de personnes et celles qui ne s'adressent qu'à un petit nombre.

M. le docteur Bertillon est le premier à reconnaître l'exactitude de l'observation générale présentée par M. Keller. Cependant, à l'égard des mineurs anglais, les chiffres qui ont servi à établir leur mortalité ne sont pas faibles ; car ils comprennent l'ensemble de l'effectif. Quant aux potiers, ils rentrent sous la rubrique générale : « manufacture de poterie », qui se rapporte, en effet, à un grand nombre de professions.

M. Keller croit devoir ajouter que les statistiques suisses ne pouvant forcément embrasser, dans leurs éléments, qu'un nombre relativement peu élevé d'individus, la valeur des moyennes s'en trouve diminuée. La même observation s'applique à la ville de Paris. Il est hors de doute que, pour donner à des déductions tirées de la statistique toute leur force probante, il importe que les chiffres, qui leur ont servi de bases, s'appliquent à la fois à un grand nombre de personnes et à une série d'années, par exemple, à une période décennale.

M. le Président remercie MM. Bertillon et Keller de leurs très intéressantes communication et observations.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

Le Secrétaire général,
Émile Yvernès.

Le Président,
Th. Ducrocq.

II.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

RAPPORT PRÉSENTÉ AU NOM DU COMITÉ DES FINANCES (1)

par M. Alfred NEYMARCK, vice-président, dans la séance du 16 mars 1892.

J'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de l'exercice 1891 et les propositions budgétaires pour 1892. Je suivrai l'ordre déjà adopté pour les années précédentes.

COMPTES DE L'EXERCICE 1891.

I. ACTIF.

A. — Ressources ordinaires.

Les ressources à réaliser au cours de l'exercice avaient été évaluées à la somme de		9,693f »
Les réalisations effectuées ont été de		8,953f70
Mais si l'on tient compte d'une somme représentant des cotisations arriérées (2) qui est de		936 »
Les ressources de l'exercice auraient dû s'élever en réalité à		9,889f70
Présentant sur les prévisions un excédent de		196 70
Somme égale aux ressources réalisées		9f693 »
Les arrérages des rentes, comprenant 36 fr. de 3 p 100, 306 fr. de 4 1/2, 59 obligations foncières 1883, achetées en échange de notre rente amortissable, plus 4 fr. 70, intérêts de notre compte au Crédit foncier, ont produit.	1,196f30	1,196f30
Nous avions prévu pour 1891 la somme de	1,068 »	
D'où un excédent de	128f30	
provenant de la différence de revenu produit par les 59 obligations foncières que nous avons achetées et les 690 fr. de rentes amortissables et 36 fr. 3 p. 100 que nous possédions l'an dernier.		
Encaissement de 116 cotisations non rachetées		2,900 10
Ce second article figurait au projet de budget pour 145 cotisations devant produire 3,625 fr. Il y a donc un mécompte de 725 fr. correspondant à 29 cotisations.		
L'effectif de la Société au commencement de 1892 se compose de 360 membres, savoir : 2 membres d'honneur; 137 membres fondateurs; 140 membres titulaires; 5 membres correspondants; 76 membres associés		
A reporter		4,096f40

(1) Ce comité est composé de MM. Cheysson, *président ;* Coste, Alfred Neymarck, *rapporteur.*

(2) 24 cotisations de 1891.
9 — de 1890.
4 — de 1889.
1 — de 1888.

Report.	4,096f40
Les abonnements (156) ont produit.	1,739 10
au lieu de 1,900 fr. prévus pour 1891, soit une diminution de 11 abonnements et de 160 fr. 90.	
Les subventions ont produit.	3,000 »
recette égale aux prévisions.	
La vente des numéros du Journal a produit	118 20
au lieu de 100 fr., chiffre porté aux prévisions.	
Total des recettes ordinaires.	8,953f70

au lieu de 9,693 fr. prévus au budget de 1891, soit différence expliquée, ci dessus, de 739 fr. 30 sur les recettes ordinaires.

B. — Ressources extraordinaires.

Ce chapitre comprend les rachats de cotisations, les annuités dues sur les années antérieures ou celles dont le paiement a été anticipé, la réserve pour la médaille Bourdin et pour la réimpression de numéros épuisés : il s'élève à. . . .	2,096f70
au lieu de 1,724 fr. prévu au budget, soit un excédent de 372 fr. 70.	
Ensemble pour les ressources extraordinaires.	2,096f70

Cette différence provient des causes suivantes :

Il avait été prévu au budget de 1891 :

Pour rachat de cotisations en 1891, y compris l'arriéré	1,025f »
Pour réimpression de 4 numéros du *Journal de la Société de statistique de Paris*.	699 »
Total.	1,724f »
La provision de 1890 à placer en 1891 s'est élevée à	403f50
Les rachats de cotisations de 1891, perçues en 1891, ont été de.	350 »
Il a été perçu en 1891 : pour annuités de 1888, 1889, 1890	175 »
— — — payables en 1892	100 »
— 4 cotisations (100 fr.) et 15 abonnements arriérés.	261 20
La réserve pour la médaille Bourdin (108 fr.) et la provision pour la réimpression de 4 numéros du Journal forment	807 »
Total des ressources extraordinaires	2,096f70
Le débit de ce compte étant de	1,724 »
L'excédent sur les prévisions a été de.	372f70

C. — Réserves spéciales.

En faisant l'arbitrage de nos 36 fr. de 3 p. 100 et 690 fr. de 3 p. 100 amortissable contre achat de 55 obligations foncières 1883, l'exercice a bénéficié à la fois des arrérages d'une partie des valeurs achetées et vendues.

Cet excédent d'arrérages s'est élevé à 363 fr. se décomposant comme suit :

Arrérages d'un semestre de 36 fr. de 3 p. 100	18f
Arrérages d'un semestre de 690 fr. de 3 p. 100 amortissable.	345
Total . . .	363f

Nous portons cette somme à une réserve spéciale qui fait l'objet de ce chapitre et que nous destinons à atténuer ultérieurement la perte que pourra faire subir à la Société la conversion des 306 fr. de rentes 4 1/2 p. 100 qu'elle possède.

Il est difficile de prévoir à quelle époque précise aura lieu cette conversion; dans quelles conditions elle sera effectuée; quel type et quelles quantités de rentes seront remis aux détenteurs de 4 1/2 p. 100 et, par conséquent, quelle sera la perte que notre Société pourra subir sur les 306 fr. de 4 1/2 p. 100 qu'elle possède.

En supposant une réduction d'un quart sur le revenu, c'est-à-dire la conversion du 4 1/2 p. 100 en 3 fr. 375 p. 100, notre rente de 306 fr. se trouverait réduite à 229 fr. 75, soit une diminution de 76 fr. 25.

Si, au contraire, les conditions de la conversion étaient telles que la Société de statistique fût obligée d'accepter purement et simplement le remboursement au pair de 100 fr. des 306 fr. de 4 1/2 p. 100 qu'elle possède, nous recevrions de ce chef . . . . . 6,800f »
Comme nos rentes 4 1/2 p. 100 nous ont coûté. 7,830 95

Nous subirions une perte en capital de 1,030f95

Dans les deux cas, l'arbitrage effectué par la Société lui permettra d'amortir les pertes éventuelles de la conversion.

En effet :

Si notre revenu est diminué de 76 fr. 25, nous avons obtenu déjà 66 fr. d'intérêts supplémentaires par la vente de 690 fr. de 3 p. 100 amortissable et de 36 fr. 3 p. 100, rapportant ensemble 726 fr., alors que les 55 foncières achetées rapportent 792 fr. Ces 66 fr. d'excédents de revenus, ajoutés au produit du placement des 363 fr. mis à la réserve, nous permettront de supporter la perte éventuelle, que la conversion nous ferait subir en revenu.

Si, au contraire, nous acceptions le remboursement en capital de 6,800 fr., on a vu que nous perdrions, en capital, sur notre prix d'achat, 1,030 fr. 95. D'ores et déjà les 363 fr. mis en réserve cette année atténueront cette perte d'environ 33 p. 100 et, d'autre part, nous bénéficions, dès à présent, de notre supplément de 66 fr. sur le revenu annuel.

Ce ne sont là que des raisonnements hypothétiques : mais il était nécessaire de les formuler pour démontrer combien était utile l'opération que la Société a réalisée cette année, opération de véritable prévoyance

D. — Reliquat libre des exercices antérieurs.

L'excédent libre des exercices antérieurs était évalué au 1er janvier 1891 à . . . 3,267f64
Il a été évalué à 3,658 44

Soit un excédent de. 390f80

L'encaisse au 1er janvier était de. 2,120f64
Les cotisations arriérées, prévues pour 511 fr., sont décomptées pour . . . . . 936 »
Les abonnements arriérés, prévus pour 636 fr., sont évalués à. 601 80

Somme égale. 3,658f44

E — Produit de la vente des rentes 3 p. 100 contre achat d'obligations foncières 1883.

Suivant la décision du Conseil, décision que la Société a approuvée,
Il a été vendu :

36 fr. de rente 3 p. 100 . . . . . } 22,999f40
690 fr. de rente 3 p. 100 amortissable. . }
En y ajoutant une soulte de 197 60

Total. . . . 23.197 »

Nous avons acheté 55 obligations foncières 1883 rapportant net 792 fr qui ont coûté	23,197f »
Somme égale	23,197f »
Les rentes vendues avaient coûté	19,835f55
L'arbitrage donne une augmentation de capital de	3,361f45

plus 66 fr de revenu supplémentaire, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

De plus les 55 obligations foncières achetées sont remboursables à 500 fr brut l'une, soit au total 27,500 fr. alors que les 690 fr de 3 p. 100 amortissable étaient remboursables a 23,000 fr.

Nous avons benéficié, en outre, du semestre des intérêts échus sur le 3 p 100 amortissable, en même temps que nous percevions un semestre d'intérêt sur les 55 obligations foncieres achetées en échange et sur 4 autres obligations acquises avec nos ressources disponibles. Ce supplément de revenus représente 363 fr, que nous avons mis à la réserve spéciale dont la destination a été expliquée quand nous avons parlé des pertes que pourrait nous faire courir la conversion de nos rentes 4 1/2 p 100.

RÉCAPITULATION.

A. — Ressources ordinaires	8,953f70
B — Ressources extraordinaires	2,096 70
C. — Réserves spéciales	363 »
D. — Reliquat libre des exercices antérieurs	3,658 44
E. — Produit de la vente des rentes	22,999 40
Total	38,071f24

Il résulte de ces chiffres que les ressources de toute nature réalisées en 1891, sans compter le produit des rentes, se sont élevées à 15,071 fr. 84, alors que le produit de ces mêmes chapitres avait été prévu, au budget de 1891, pour 14,684 fr 64 C'est donc entre les ressources prévues et celles réalisees effectivement un excédent de 387 fr. 20.

II. DÉPENSES

A. — Charges ordinaires.

Elles avaient été prévues pour 1891 à	9,236f »
Elles se sont élevées a	8,623 25
En moins	612f75

provenant des causes suivantes :

1° Économie sur les recouvrements	1f »
2° — l'impression du Journal	132 20
3° — la rédaction du Journal	428 »
4° — la location et frais divers	55 »
5° — menues dépenses	18 50
	634f70
En plus pour frais de convocation, gratification et avis divers	21 95
Somme égale	612f75

B. — Charges extraordinaires.

Il avait été prévu pour 1891		2,333f »
Les charges se sont élevées à		697 »
Soit en moins		1,636f »
provenant de :		
1° Immobilisation pour achat de valeurs	1,025f »	
au lieu de	625 »	
		400f »
2° Crédit ouvert au Président		200 »
3° Mobilier à acheter pour la rue Danton		400 »
4° Médaille d'or Bourdin (72 fr. au lieu de 108 fr.)		36 »
5° Réimpression de numéros		600 »
Somme égale		1,636f »

C. — Produit de l'achat des valeurs.

Achat de 4 foncières 1883, frais de conversion compris	1,696f60
— 55 — — —	23,197 »
Total	24,893f60

RÉCAPITULATION.

	RÉALISÉES.	PRÉVUES.
A. — Charges ordinaires	8,623f25	9,236f »
B. — — extraordinaires	697 »	2,333 »
Total	9,320f25	11,569f »

Les charges ordinaires et extraordinaires réalisées ont donc été de 2,248 fr. 75 inférieures aux prévisions.

En résumé :

Dans le projet de budget de 1891, nous avions prévu un total de recettes s'élevant à	14,684f64
Et un total de dépenses de	11,569 »
Devant fournir un excédent de recettes de	3,115f64

Sans compter les ventes de rentes et remplois en obligations foncières.

Or les recettes diverses de la Société en 1891 se sont élevées à :

Ressources ordinaires	8,953f70	
— extraordinaires	2,096 70	
Réserves spéciales	363 »	
Reliquat libre	3,658 44	
A reporter		15,071f84

Report.		15,071f84
D'où il faut déduire :		
Cotisations arriérées	936f »	
Abonnements arriérés	601 80	
		1,537 80
Solde net des recettes effectives		13,534f04
Nos dépenses ont été de		9,248 25
L'excédent de recettes, sur les prévisions budgétaires, a été de . .		4,285f79

La contre-partie de ces 4,285 fr. 79 se trouve comme suit :

Espèces au Crédit foncier	1,796f81
En caisse	159 78
Achat de 4 foncières 1883	1,696 60
Soulte payee pour la conversion de la rente contre achat de foncières 1883 . . .	197 60
	3,850f79
Réserve spéciale	363 »
Médaille Bourdin.	72 »
Somme égale.	4,285f79

III. SITUATION ACTIVE ET PASSIVE.

Le bilan de notre Société, au 31 décembre 1891, est divisé en 7 chapitres à l'actif et 6 chapitres au passif.

A. — Actif.

1° Rentes et valeurs capital engagé.

Ce chapitre, représente au cours d'achat un capital de		33,722f15
nous rapportant :		
Rente 3 p. 100.	36f »	
— 4 1/2 p. 100	306 »	
59 foncières 1883.	849 60	
	1,191 60	
Fin 1890, nos valeurs étaient évaluées à		29,067 60
nous donnant un revenu de 1,068 fr.		
Notre capital s'est donc accru de.		4,654f55

et nos rentes annuelles de 123 fr. 60, dont 66 fr. comme résultat de notre opération de changement de valeurs et le reste, soit 57 fr. 60 de l'achat de 4 obligations foncières.

En ajoutant à ces 123 fr. 60 les 4 fr. 70 reçus pendant l'exercice pour les intérêts de notre compte courant au Crédit foncier, nous trouvons, comme total des revenus perçus en 1891, 128 fr. 30, chiffre indiqué dans le chapitre A : Ressources ordinaires.

Au cours du 31 décembre dernier, les valeurs de notre portefeuille représentaient le capital suivant :

36 fr. 3 p. 100, a 95 fr 075, cours moyen.	1.130f90
306 fr. 4 1/2 p. 100 à 105 fr. 225, cours moyen . .	7,377 50
59 foncières 1883, à 425 fr. 75, cours moyen . . .	25,119 25
Total.	33,627f65

2° **Mobilier.**

Dans le bilan de 1890, ce chapitre était décompté pour.	2,000f »	
Nous déduisons pour amortissement	500 »	
Reste la somme nette de	1,500f »	1,500f »
représentant la valeur de 2 corps de bibliothèque qui ont coûté 4,120 fr. et que nous cherchons à vendre.		
3° **Les débiteurs** pour cotisations, abonnements et annuités sont évalués à (1). .		2,087 80
4° **Les espèces** au Credit foncier, chez le trésorier et la provision à placer en capital libre s'élèvent à		2,581 59
5° **La réserve spéciale** pour faire face à la conversion du 4 1/2 p. 100 est inscrite pour		363 »
6° **Le compte matériel**, imprimés, est réduit de 200 fr. et porté à		800 »
7° Nous comptons, pour mémoire, la valeur des livres composant **notre bibliothèque**		»
Total de l'actif.		41,054f54

B. — Passif.

Nous avons au passif 4 chapitres.

1° **Les versements effectués** pour rachats de cotisations, déduction faite des cotisations d'un membre décédé, et en y comprenant le legs Bourdin pour 997 fr. 60, s'élèvent à.	29,522f60
2° **Le capital libre** (2) comprenant la différence réalisée sur les valeurs, les débiteurs et les espèces en caisse s'élève à	8,868 94
3° **Réserves spéciales**.	363 »
4° **Matériel, mobilier, bibliothèque**.	2,300 »
Total au passif.	41,054f54

Il résulte de ce bilan, qu'indépendamment de notre matériel, bibliothèque, imprimés, collection et livres figurant au bilan pour une somme totale de 2,300 fr.

le capital libre de la Société s'élève à.	8,868f94
Plus la réserve spéciale de.	363 »
Total.	9,231f94

En déduisant de ces chiffres :

1° Les débiteurs pour recouvrement des exercices antérieurs s'élevant, suivant l'état dressé par notre trésorier, M. Robyns, à.	2,087f80
Nous obtenons la somme de.	7,144f14

---

(1) Les recouvrements à opérer sur les exercices antérieurs ont été frappés d'une dépreciation de 250 fr.

(2) Ce chapitre du capital libre se décompose comme suit :

1° Bénéfice de l'arbitrage		3,361f45
Le décès de notre regretté collègue, M. Antony Rouillet, membre fondateur, rend disponible le montant de ses versements, soit une somme de . . .		170 »
Il y avait à placer avec la provision de 1890 une somme de.	1,028f50	
Il a été acheté 4 foncières 1883.	1,696 60	
La différence appartient au capital libre	668f10	668 10
2° Immobilisation à appliquer au capital libre		625 »
3° Débiteurs		2,087 80
4° Espèces en caisse		1,956 59
		8,868f94

Cette somme est représentee de la manière suivante :

Difference sur les valeurs	4,199f55
Réserves spéciales	363 »
Immobilisation pour achat a faire en 1892	625 »
Especes en caisse	1,956 59
Somme égale	7,144f14

PROJET DE BUDGET POUR 1892.

Nous avons établi le projet de budget a peu près sur les mêmes bases que celui de 1891. Dans le chapitre des recettes, nous avons augmenté légèrement les cotisations et abonnements a recevoir : nous désirons que les rentrées des sommes arriérées soient effectuees avec la plus grande rapidité et nous esperons que des mesures seront prises pour que notre Société, qui a besoin de toutes ses ressources, rentre dans les sommes qui lui sont dues par plusieurs de ses membres. Aux dépenses, nous portons à 5,100 fr. (au lieu de 4,467 fr. 80 c. dépenses en 1891), soit une augmentation de 632 fr. 20 c., les frais d'impression du Journal. Cette augmentation nous permettra de donner plus d'etendue au Bulletin, d'augmenter de 3 ou 4 le nombre annuel des feuilles de notre recueil. Nous ne devons pas hésiter a entrer dans cette voie pour donner aux publications de notre Societe le développement qu'elles comportent. Pendant l'exercice 1891, la rédaction du Journal a coûté 472 fr. Nous croyons utile de porter ce chiffre pour 1892 à 800 fr., soit une augmentation de 328 fr. C'est au comité de rédaction qu'il appartiendra de proposer au Conseil la repartition de ce crédit entre les collaborateurs du Journal.

Dans ces conditions, l'ensemble de nos recettes pour 1892 serait évalué a.	14,385f99
nos depenses a.	12,185 »
L'excédent de recettes prévu serait de	2,200f99

Mais il est nécessaire de faire remarquer que cet excédent est, pour plus des deux tiers, formé par des valeurs a recouvrer, qu'ont leguées à cet exercice les exercices anterieurs, entre autres :

1°	936f » de cotisations arrierées. (Chapitre D.)
2°	601 80 d'abonnements arriérés. (Chapitre D.)
Total. . . .	1,537f80

Pour nous rendre compte du véritable équilibre financier de notre Société, il faut se reporter aux chiffres du budget ordinaire :

Dans ce chapitre, les recettes prévues s'elèvent pour 1892 a	9,691f60
Les dépenses prévues à.	9,686 »
Nos recettes prévues excéderaient donc, en 1892, les dépenses de	5f60

Il est du devoir de votre rapporteur d'insister encore sur l'importance des sommes qui sont dues à notre Société, soit comme cotisations, soit comme abonnements arriérés. Il est indispensable que des mesures vigoureuses soient prises pour remédier à cette situation qui s'aggrave d'année en année.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL ET CONCLUSION.

D'une façon générale, la situation financière de la Société est satisfaisante. Si nous disposons de ressources modestes, nous pouvons, du moins, faire face à nos dépenses annuelles, grâce aux cotisations et abonnements de nos membres, grâce surtout aux subventions que nous accordent le Conseil municipal de la ville de Paris, les Ministres de l'agriculture, des travaux publics et de l'instruction publique. Ces subventions s'élèvent à 3,000 fr. ; c'est, à quelques francs près, le tiers des ressources ordinaires de notre budget de 1891. La Société de statistique est profondément reconnaissante des témoignages de sympathie et d'encouragement qu'elle reçoit de nos grandes administrations publiques. Les deux autres tiers de nos ressources sont fournis par les rentes de notre portefeuille et par les cotisations et abonnements des membres de notre Société. C'est donc, au total, 9,000 fr. de recettes fixes dont nous disposons.

Sur ces 9,000 fr., près des deux tiers sont absorbés par les frais du Journal et de rédaction, les frais de location et frais généraux divers, pour nos séances et convocations. Le troisième tiers comprend les allocations au secrétaire général, au trésorier, au bibliothécaire, les frais de recouvrement et menues dépenses.

Nous marchons avec la plus grande économie et apportons le soin le plus sévère à la bonne gestion de notre modeste fortune.

La Société de statistique de Paris a maintenant 32 années d'existence. Si ses progrès ont été lents, ils n'en ont été que plus sûrs, et elle peut envisager l'avenir avec confiance.

Mais, pour une société scientifique comme la nôtre, à un moment où la statistique est plus que jamais en honneur, où tout le monde en comprend l'utilité et reconnaît les services qu'elle peut et doit rendre, rester stationnaire et se complaire dans les succès du passé n'est pas suffisant. Nous devons désirer que le nombre de nos membres s'accroisse, que notre publication contienne les renseignements et documents les plus actuels et soit de plus en plus recherchée et suivie. Pour atteindre ce but, le concours du plus grand nombre de nos confrères est nécessaire, à la fois comme une force morale et financière. Si nos ressources étaient plus étendues, il nous serait possible de donner des conférences, d'instituer des concours, de décerner des prix, de répandre les publications de la Société, d'augmenter le nombre des feuilles du Journal, de demander et de rémunérer plus largement que nous ne pouvons le faire la collaboration de statisticiens autorisés. Vous excuserez, mes chers confrères, ces desiderata. Je sais que j'exprime le sentiment général de la Société et je souhaite que ces vœux puissent bientôt être réalisés, au grand profit d'une science qui nous est chère à tous.

24 février 1892.

Alfred NEYMARCK.

COMPTES DE 1891

ET PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1892.

I. RESSOURCES

	RESSOURCES réalisées en 1891.	RESSOURCES prévues pour 1892.
A. — Ressources ordinaires.		
Arrérages . . . . . du legs Bourdin. Rente 3 p. 100.	36f »	36f »
Arrérages . . . . . Rente 4 1/2 p. 100	306 »	306 »
Intérêts. . . . . 59 obligations foncières 1883, à 14 fr 40 c.	849 60	849 60
Intérêts. . . . . du compte courant, n° 28,767	4 70	» »
Cotisations non rachetées à 25 fr. . 116 cotisations encaissées en 1891	2,900 10	» »
Cotisations non rachetées à 25 fr. . 140 cotisations à encaisser en 1892 (1) . .	» »	3,500 »
Abonnements . . . 156 abonnements en 1891	1,739 10	» »
Abonnements . . . 175 abonnements en 1892	» »	1,900 »
Subventions . . . . de la Ville de Paris	1,000 »	1,000 »
Subventions . . . . du Ministère de l'agriculture.	1,200 »	1,200 »
Subventions . . . . du Ministère des travaux publics	500 »	500 »
Subventions . . . . du Ministère de l'instruction publique (contre 25 exempl. du Journal de la Société).	300 »	300 »
Vente d'années et de numéros du Journal	118 20	100 »
Totaux des ressources ordinaires. . .	8,953f 70	9,691f 60
B. — Ressources extraordinaires.		
Provision de 1890 à placer en 1891.	403f 50	» »
Rachat de cotisations de 1891, perçues en 1891 . . . . 350f »		
Annuités de 1888, de 1889 et de 1890, perçues en 1891. 175 »	625 »	» »
Annuités payables en 1892, perçues en 1891. . . . . 100 »		
Rachat de cotisations en 1892, y compris l'arriéré.	» »	1,200f »
4 cotisations dont 1 de 1889 et 3 de 1890, perçues en 1891. . .	100 »	» »
15 abonnem. dont 2 de 1888, 2 de 1889 et 9 de 1890, perçus en 1891.	161 20	» »
Médaille Bourdin à décerner fin 1891. Réserve 1889 et 1890: 1er et 2e termes. . . . . 72 »		
Médaille Bourdin à décerner fin 1891. Réserve 1891: 3e terme. . . . . 36 »	108 »	» »
Provision de 1882 pour réimpression de 4 numéros du Journal de 1882 épuisés	699 »	» »
Totaux des ressources extraordinaires . . .	2,096f 70	1,200f »
C. — Réserve spéciale pour faire face a la conversion du 4 1/2 p. 100.		
Arrérages d'un semestre (2) . . . de 36 fr. de rente 3 p. 100. . . . 18f »		
Arrérages d'un semestre (2) . . . de 690 fr. de rente 3 p. 100 amortissable . . . . . 345 »	363f »	»f »
D. — Reliquat libre des exercices antérieurs.		
Encaisse au 1er janvier	2,120f 64	1,956f 59
Cotisations arriérées (3).	936 »	936 »
Abonnements arriérés.	601 80	601 80
Totaux du reliquat libre des exercices antérieurs. . .	3,658f 44	3,494f 39
E. — Produit de la vente des rentes.		
Vente de 36 fr. de rente 3 p. 100 à 94,82 1/2	1,137f 90	» »
Vente de 690 fr. de rente 3 p. 100 amortissable à 95,05.	21,861 50	» »
Total.	22,999f 40	
Récapitulation.		
A. — Ressources ordinaires	8,953f 70	9,691f 60
B. — Ressources extraordinaires.	2,096 70	1,200 »
C. — Réserve spéciale pour faire face à la conversion du 4 1/2 p. 100.	363 »	» »
D. — Reliquat libre des exercices antérieurs.	3,658 44	3,494 39
E. — Produit de la vente des rentes	22,999 40	» »
	38,071f 24	14,385f 99

(1) Le personnel en 1892 se compose de 360 membres, savoir : 2 membres d'honneur; 137 membres fondateurs; 140 membres titulaires; 5 membres correspondants; 76 membres associés.

(2) L'exercice a bénéficié à la fois d'une partie des valeurs achetées et des valeurs vendues, d'où ce supplément d'arrérages de 363 fr. que l'on a imputé à la réserve spéciale.

(3) Les recouvrements à opérer sur les exercices antérieurs (cotisations) ont été frappés d'une dépréciation de 250 fr.

II. DÉPENSES.

A. — Charges ordinaires.

	Dépenses faites en 1891	Dépenses prévues pour 1892.
Secrétariat, procès-verbaux, administration, publications	1,200f »	1 200f »
Indemnité au tresorier	1,100 »	1,100 »
Frais de recouvrement et de publicité	99 »	100 »
Impression du Journal	4,467 80	5,100 »
Redaction du Journal	472 »	800 »
Frais de location et depenses accessoires des séances	645 »	700 »
Bibliotheque — Allocation au bibliothecaire	250 »	250 »
Bibliotheque — Menues depenses	31 50	50 »
Frais de convocations, gratifications et divers	321 95	350 »
Médaille Bourdin a decerner — fin 1891. Reserve 3e terme 1891	36 »	» »
Médaille Bourdin a decerner — fin 1894. Reserve 1er terme 1892	» »	36 »
Total des depenses ordinaires	8,623f25	9,686f »

B. — Charges extraordinaires.

Immobilisation pour achat de valeurs — Sur les ressources de 1891 . . . . 350f »		
Immobilisation pour achat de valeurs — Sur les ressources de 1892 . . 100 »		
Immobilisation pour achat de valeurs — Sur l'arrieré 1889 et 1890 . . 175 »	625f »	1,200f »
Crédit éventuel ouvert au President pour représentation de la Société	» »	200 »
Mobilier a acheter pour la rue Danton	» »	400 »
Reimpression de numeros épuisés	» »	699 »
Médaille d'or — Prix Bourdin à décerner fin 1891. Réserve 1889 et 1890	72 »	» »
Total des depenses extraordinaires	697f »	2,499f »

C. — Produit de l'achat des valeurs.

Achat de 4 obligations foncieres 1883 a 421 fr. avec frais de conversion	1,696f60	» »
Achat de 55 obligations foncieres 1883 a 418 fr. 62 1/2 avec frais de conversion	23.197 »	» »
Achat de 59 obligations foncieres 1883, ayant coûte	24,893f60	» »

Récapitulation.

A. — Charges ordinaires	8,623f25	9,686f »
B. — Charges extraordinaires	697 »	2,499 »
C. — 59 obligations foncières 1883 achetees pour la somme de	24,893 60	» »
	34 213f85	12,185f »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1891.

I. — ACTIF.

1° Rentes et valeurs : Emploi du capital engage :			
Legs Bourdin : 36 fr. de rente 3 p 100. .		997f 60	
Valeur prix d'achat { 306 fr de rente 4 1/2 p 100		7,830 95	
Valeur prix d'achat { 59 obligat. foncieres 1883.		24,893 60	
Total de la valeur des rentes et des valeurs placees.		» »	33,722f 15 (1)
2° Mobilier : Deux corps de bibliothèque.	2,000f »		
Amortissement	500 »		
Total de la valeur du mobilier.		» »	1,500 »
3° Debiteurs : Cotisations et abonnements	1,537f 80		
Annuites	550 »		
Total des debiteurs		» »	2,087 80
4° Especes en caisse : Au Crédit foncier	1,796f 81		
Chez le tresorier	159 78		
Provis. a placer au capit. lib.	625 »		
Total de l'encaisse		» »	2,581 59
5° Capital de reserve spécial pour faire face a la conversion du 4 1/2 p 100		» »	363 »
6° Matériel, imprimés : Evaluation 1887 avec diminution de 200 fr.		» »	800 »
7° Bibliotheque : Valeur des livres composant la bibliotheque (pour memoire)		» »	» »
Total de l'actif.			41,054f 54

II. — PASSIF.

1° Capital engagé ou de réserve :		
Versem effectues pour rachats 31 decembre 1890 .	28,070f »	
Versements 1891	625 »	
	28,695f »	
A deduire : Antony Roulliet de 1875-1876 (rachete en 1883)	170 »	
Reste	28,525f »	
Legs Bourdin	997 60	
Total du capital engagé		29,522f 60
2° Capital libre :		
Difference sur les valeurs	4,199f 55	
Immobilisation a appliquer au capital libre	625 »	
Débiteurs (2)	2,087 80	
Especes en caisse	1,956 59	
Total du capital libre.		8,868 94
3° Capital de reserve spécial :		
Reserve pour faire face à la conversion du 4 1/2 p. 100.		363 »
4° Materiel, mobilier et bibliotheque		2,300 »
Total de l'actif.		41,054f 54

(1) Sur ces 33,722 fr. 15 il y a 4,199 fr. 15 qui ont été prélevés sur le capital libre et qui lui appartiennent.

(2) Les recouvrements a operer sur les exercices anterieurs (cotisations) ont été frappés d'une depreciation de 250 fr.